



PROCÈS VERBAL - COMITÉ DE DIRECTION

PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr , le droit d'examen étant de 116 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Stéphanie BOURDIER, Christine BOISSEAU, Morgane FONCY, Pauline GOUBIE, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE et Nathalie VAN HEGHE. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, Victor DELACOUR, Quentin DELANNES, Mathieu DE MATOS, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, Noé RASPADO et Aubin SOLER.

Excusé : Mmes Mathilde DELANNES et Natacha VIGIER. Dr Luc FONTAINE.

VALIDATION DES RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS

FUTSAL U15 ET U17 POUR LA SAISON 2026/2027

A l'approche du début des coupes Futsal U15 et U17 pour la saison 2026/2027, Jean-Marc LALET propose aux membres du Comité Directeur d'adopter le règlement des deux compétitions.

Vote : Pour – 23 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Les règlements concernés sont annexés au présent PV.

VALIDATION DU PROJET DE RÈGLEMENT FINANCIER

DU DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

Afin de s'aligner sur une obligation fédérale, le District Dordogne-Périgord doit être en mesure de proposer un Règlement Financier inclus aux règlements.

De ce fait, l'ensemble des membres du Comité Directeur ont été destinataires du projet de règlement financier pour étude, et sont sollicités pour se prononcer sur sa validation.

Il est à noter que celui-ci ne sera applicable qu'au départ de la prochaine saison soit le 01/07/2027.

Vote : Pour – 23 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Le Président,
Jonathan BLONDY.

Le Secrétaire de séance,
Benjamin HAUTIER.